

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 72-1784/SG/AI modifiant la décision n° 72-1718/SG/AI du 20 décembre 1972, portant autorisation administrative d'exercer le commerce des boissons.

n° 72-1784/SG/AI

Ministère  
MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication  
29 décembre 1972

Numéro JO  
n° 1 du 10/01/1973

Date du numéro  
10 janvier 1973

### TEXTE INTÉGRAL

A l'article 1<sup>er</sup> de la décision n° 72-1718/SG/AI du 20 décembre 1972 : Au lieu de: M. Mohamed Bourhan Idriss est autorisé à exercer le commerce des boissons, licence de 3<sup>e</sup> classe, au bar-restaurant sis quartier n° 2, avenue 13, maison 79. Lire : M. Mohamed Bourhan Idriss est autorisé à exercer le commerce des boissons, licence de 3<sup>e</sup> classe, au bar-restaurant sis quartier n° 2, boulevard 2, maison n° 21,